

1. Informations générales

- **Commune : Camiac-et-Saint-Denis**
- **Date du conseil : 1 juin 2026**
- **Heure de début : 19h**
- **Heure de fin : 20h30**
- **Lieu : salle de conseil de Camiac-et-Saint-Denis**
- **Type de séance : Ordinaire**

2. Composition de l'assemblée

- Le Maire : Mr Éric Charrier
- Secrétaire de séance : Mme Richard Fabienne
- Conseillers présents : M. Charrier Éric, M. Tité André William, Mme Lafon Marie-Christine, M. Girardeau Franck, Mme Khaiter Audrey, M. Dagouassat Jean-Guy, Mme Mespoulède Karine,
- M. Rouffignac Noel, Mme Richard Fabienne, Mme Cardot Cynthia.
- Conseillers absents excusés : aucun
- Conseillers absents non excusés : aucun
- Quorum atteint : Oui
-

3. Ordre du jour

1. Désignation des délégués à la commission des impôts directs (CCID)
2. Désignation des délégués à la commission intercommunale des impôts directs (CIID)
3. Participation financière de la commune de Camiac-et-Saint-Denis aux championnats d'Europe de Mme Faina Capucine
4. Validation du devis de terrassement

4. Délibérations

Délibération n°1

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Liste de présentation établie par le Conseil Municipal de Camiac et St Denis.

Le Maire explique au Conseil Municipal, la nécessité de présenter une liste de 24 personnes, 12 Titulaires et 12 suppléantes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs, la liste de contribuables 6 Titulaires et 6 Suppléants est ensuite désignée par le Directeur des services Fiscaux de la Gironde.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de présenter les personnes suivantes pour siéger à la dite commission :

Président de la Commission : Mr Éric CHARRIER, Maire

COMMISSAIRES TITULAIRES
SUPPLÉANTS

1) FOSSAT Jean-Michel Camiac
Camiac
2) CADILLON J.Paul Camiac
Camiac
3) CHARRIER Éric Camiac
4) BONIN Nathalie Camiac
5) COUTURIER Franck Camiac
Camiac
6) DAGOUASSAT Jean-Guy Camiac
Camiac
7) JOYEUX Marielle Camiac
Camiac
8) LAFON Pascal Camiac
9) RICHARD Fabienne Camiac
Camiac
10) DALLON Patrick Camiac
Camiac
11) PREVÔT Franck Camiac
Sauve Majeure
12) BLAIS Vincent St Quentin de Baron
Quentin de Baron

COMMISSAIRES

1) ROZIER Catherine
2) LAFON M. Christine
3) DEFRANCE Denis Camiac
4) ROUSSET J.Bernard Camiac
5) DALLON Valentin
6) RACHINEL Vivian
7) PENICAUD Corentin
8) MELOUS Jean-Philippe Camiac
9) VIGNOL Sébastien
10) GUICHARD Philippe
11) ZAROS Jérôme La
12) REBOUL J.Paul St

Résultat du vote:

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Délibération n°2

Proposition de trois contribuables pour la constitution de la Commission
Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de la Communauté de communes du
Créonnais

Le Conseil municipal de la commune de Camiac-et-Saint-Denis,

Vu l'article 1650 A du Code général des impôts relatif à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) ;

Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de proposer des contribuables remplissant les conditions requises pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de communes du Créonnais ;

Considérant que les personnes ci-après désignées sont inscrites au rôle de la taxe foncière de la commune et présentent les garanties requises pour être proposées en qualité de commissaires ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1

De proposer à la Communauté de communes du Créonnais les candidatures suivantes pour la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Madame Marie-Christine LAFON

- Née le 4 août 1965
- Domiciliée : 30 Contrai Nord, 33420 Camiac-et-Saint-Denis
- Inscrite au titre de la taxe foncière sur la commune.
- loviny Marie@yahoo.fr

Monsieur André TITÉ

- Né le 19 février 1949
- Domicilié : 1 lieu-dit Peut, 33420 Camiac-et-Saint-Denis
- Inscrit au titre de la taxe foncière sur la commune.
- andre.tite@orange.fr

Monsieur Éric CHARRIER

- Né le 16 mars 1968
- Domicilié : 15 lieu-dit Peut, 33420 Camiac-et-Saint-Denis
- Inscrit au titre de la taxe foncière sur la commune.
- mairiecamiac2026@gmail.com

Article 2

Les candidatures susvisées seront transmises à la Communauté de communes du Créonnais afin d'être intégrées à la liste des contribuables proposée au Directeur départemental des finances publiques pour la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Résultat du vote :

- Pour : 10

Délibération n°3

Attribution d'une aide financière exceptionnelle à Mademoiselle Capucine FAINA pour sa participation aux sélections de l'Équipe de France de rafting ainsi qu'aux Championnats du Monde et d'Europe

Le Conseil municipal de la commune de Camiac-et-Saint-Denis,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de soutien financier présentée par Mademoiselle Capucine FAINA, résidant sur la commune ;

Considérant les résultats sportifs remarquables de cette jeune athlète et sa participation aux sélections de l'Équipe de France de rafting ;

Considérant que sa qualification lui permettra de participer à des compétitions de haut niveau, notamment aux Championnats du Monde et aux Championnats d'Europe de rafting ;

Considérant l'intérêt pour la commune de soutenir les jeunes sportifs locaux dans leurs parcours d'excellence et de contribuer au rayonnement du territoire ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1

D'accorder à Mademoiselle Capucine FAINA, résidant à Camiac-et-Saint-Denis, une aide financière exceptionnelle d'un montant de DEUX CENTS EUROS (200 €) afin de contribuer aux frais liés à sa participation aux sélections de l'Équipe de France de rafting ainsi qu'aux Championnats du Monde et d'Europe.

Article 2

Cette dépense sera imputée au budget communal de l'exercice en cours au compte approprié.

8. Clôture de la séance

- **Heure de clôture : 20h30**